



Edition : Du 07 au 13 novembre 2024

P.87-88,90

Famille du média : Médias d'information générale (hors PQN)

Périodicité : Hebdomadaire

Audience : 1167000



Journaliste : AURÉLIE FARDEAU

Nombre de mots : 1464

Placements retraite

STRATÉGIE

Anticipez pour éviter les déconvenues

Préparer sa retraite demande du temps. Pensez-y dès que possible, y compris si vous êtes en début de carrière.

PAR AURÉLIE FARDEAU

Préparer sa retraite est un chantier de longue haleine, qu'il faut anticiper au maximum, et cela d'autant plus que les nombreuses décisions prises au cours de votre vie active vont avoir des conséquences dont il faut mesurer l'ampleur. « Il faut connaître les règles du jeu le plus tôt possible, même avant d'entrer dans la vie active, pour éviter de passer à côté d'opportunités, estime Valérie Batigne, présidente de Sapiendo. Par exemple, opter pour un stage ou une alternance n'a pas les mêmes effets. »

Le temps est l'allié le plus précieux de l'épargnant désireux de se constituer un capital retraite. Ainsi, pour disposer de 100 000 euros à 65 ans, il faut mettre de côté 100 euros par mois si l'on commence à 30 ans, 200 euros à 40 ans et 400 euros à 50 ans. Non seulement vous accumulerez davantage en épargnant de petites sommes chaque mois dès l'entrée dans la vie active mais, en plus, vous profiterez des effets des intérêts cumulés : chaque euro placé fructifie et les intérêts engendrés une année créeront à leur tour des intérêts l'année suivante, et ainsi de suite. « Moins vous avez de pouvoir d'achat et plus vous devez commencer tôt car les petits ruisseaux font

les grandes rivières », souligne Georges Valente Monteiro, directeur général adjoint de Groupama Gan Vie.

Voilà pour la théorie. En pratique, il faut composer avec des contraintes financières et de multiples projets de vie à financer. Traditionnellement c'est vers 50-55 ans que les épargnants se préoccupent du sujet. Toutefois, les pratiques évoluent. Selon la dernière vague du baromètre Odoxa pour Groupama, la dernière réforme des retraites a incité un tiers des Français à modifier leurs comportements d'épargne dans ce

Un passage à temps partiel ou la prise d'un congé parental auront un impact

domaine. De plus, la part de ses clients de moins de 35 ans à l'ouverture d'un contrat retraite augmente année après année. Ils représentent désormais 23 % des nouveaux souscripteurs. « La priorité des jeunes actifs consiste à s'installer et à financer l'achat de leur résidence principale mais l'idéal est de parvenir à

placer, en parallèle, 100 à 200 euros par mois, indique Valérie Bentz, responsable des études patrimoniales à l'Union financière de France. Par ailleurs, acquérir son logement, c'est aussi préparer ses vieux jours car cela permettra le moment venu d'éviter la charge d'une location ou bien de disposer d'un capital en cas de revente. »

Tout au long de la vie active, il est donc utile d'effectuer des points d'étape réguliers. Pour cela, il suffit de télécharger et d'étudier son Relevé individuel de situation (RIS), accessible sur le portail d'informations Info-retraite.fr. Ce document renseigne sur le détail des droits que vous vous êtes constitués dans les différents régimes obligatoires. « Grâce à des outils comme "Ma carrière", la visualisation est simplifiée car elle met en évidence les éventuels trous ou anomalies de carrière », explique Mehdi Tahir, responsable agence conseil retraite à l'Agirc-Arrco. Réaliser ce travail une fois par an rendra la tâche plus légère par la suite. « En cas d'erreur, il faut disposer des justificatifs pour demander les corrections. Or plus le temps passe, plus la probabilité de les perdre augmente », souligne Valérie Batigne.

De même, il ne faut pas hésiter à se renseigner sur l'impact de certaines décisions telles qu'une expatriation, un passage à temps partiel ou la prise d'un congé parental. Pour cela, de nombreux simulateurs sont mis à disposition. Même si les critères peuvent évoluer par la suite, les résultats vous permettront de mieux appréhender la situation. Pour aller plus loin, des rendez-vous en agence Agirc-Arrco sont possibles à tout moment et de nombreux prestataires proposent des bilans pour vous conseiller. En toute connaissance de cause, vous pourrez alors prendre les mesures qui s'imposent pour préserver vos futures pensions et éviter les mauvaises surprises à l'approche de la date fatidique. « Le message clé, c'est d'anticiper afin qu'à cinq ans de la retraite, vous sachiez à quoi



Outre les nombreux simulateurs de retraite, des rendez-vous en agence Agirc-Arrco sont possibles à tout moment.

vous attendre et éviter ainsi une vague de stress », souligne Mehdi Tahir.

En parallèle, il faut se fixer des objectifs et se constituer progressivement un patrimoine pour les atteindre. « Une fois qu'on sait à peu près ce qui va nous arriver, on peut agir et mettre en place une planification qui portera ses fruits et qu'on pourra adapter au fil des ans, indique Georges Valente Monteiro. Ainsi, si vous anticipez un taux de remplacement de 50 % et que vous mettez en place des actions pour atteindre les 80 %, le chemin sera moins ardu si une nouvelle réforme réduit votre taux de remplacement à 40 % . »

Le plan d'épargne retraite (PER) a été créé spécifiquement pour cela. Certains salariés y ont accès au sein de leur entreprise. A défaut, il est possible d'en ouvrir un à titre individuel. L'avantage du plan collectif ? Il est

parfois assorti d'avantages tels que l'abondement. Dans ce cas, vos versements volontaires sont encouragés par l'entreprise qui réalise un versement en complément, dans des proportions et des limites fixées par chaque société. Pour les travailleurs n'ayant pas accès à ce dispositif, la souscription d'un plan individuel est simple et peut se faire dans sa banque, chez son assureur ou sa mutuelle, en ligne, etc. « Le PER répond à un besoin spécifique consistant à investir à long terme tout en défiscalisant, commente Georges Valente Monteiro. En effet, les versements réalisés dans cette enveloppe sont déductibles des revenus imposables. Ce n'est en revanche pas le produit le plus intéressant pour ceux qui sont faiblement imposés. Ces derniers auront plutôt intérêt à se tourner vers l'assurance-vie, qui est plus flexible. »

L'immobilier représente une autre option. « J'emprunte pour investir dans un bien locatif dont les loyers contribuent au remboursement du crédit, détaille Valérie Bentz. Ce peut être une solution pertinente pour un jeune couple qui n'a pas envie d'acheter sa résidence principale et n'est pas encore endetté. » Il ne faut pas non plus écarter le plan d'épargne en actions (PEA), qui permet de profiter d'une rente viagère totalement défiscalisée, ni le plan d'épargne entreprise (PEE), à la fois souple et fiscalement avantageux. « Plus vous avez de moyens et plus il faut faire le plein partout », résume Valérie Bentz. En clair, l'essentiel, c'est d'agir.

A la cinquantaine, les choses commencent à se préciser. Sur le plan patrimonial, les revenus sont généralement au sommet et la capacité d'épargne est

à son maximum. C'est le moment de profiter de l'avantage fiscal du PER et de considérer le *private equity* (ce n'est pas forcément adapté à tout le monde). Certains foyers retrouvent aussi à cet âge une capacité d'endettement, lesquelles permettent d'envisager des stratégies immobilières génératrices de déficit foncier, qui donnent l'occasion de limiter la pression fiscale. Par ailleurs, « nous proposons des entretiens d'information afin de préciser la date de départ et les options existantes pour aménager sa fin de carrière, telles que la retraite progressive, le cumul emploi-retraite ou encore le rachat de trimestres », indique Mehdi Tahir. Les simulations sont globalement fiables, même s'il reste encore de nombreuses années à couvrir avant l'âge légal. « A partir de 50 ans, il est important d'avoir une vision du futur mais des aléas demeurent, et notamment le risque de se retrouver au chômage. Il faut donc continuer de suivre l'évolution de cette trajectoire », alerte Valérie Bentz.

C'est pourquoi il faudra refaire un topo plus précis quelques années avant la date souhaitée, afin d'aller encore un cran plus loin et de commencer à monter son dossier. Ce dernier devra être déposé six mois avant l'échéance pour éviter une rupture de ressources. « Il existe un service en ligne de demande unique, qui permet de déposer un seul dossier pour l'ensemble des régimes, précise Mehdi Tahir. Nos conseillers sont par ailleurs à disposition par téléphone ou en agence pour apporter leurs conseils personnalisés et un accompagnement dans les démarches. »

Vous pensez être arrivé aux bouts de vos peines ? Pas tout à fait. « La retraite se prépare pendant la carrière professionnelle, mais aussi après, prévient Georges Valente Monteiro. A 60-65 ans, il vous faudra anticiper des questions comme la dépendance pour ne pas devenir une charge pour vos enfants et petits-enfants. » Et donc garder une poire pour la soif en cas de besoins financiers inattendus. *